

Guide  
Stage de recherche en sociologie  
SOC-6500

Maîtrise en sociologie  
(avec stage)

**Faculté des sciences sociales**  
**Département de sociologie**



## Stage de recherche - Maitrise en sociologie

Ce document « *Guide du stage de recherche en sociologie* » a pour objet d'expliquer les objectifs du Stage de recherche en sociologie (SOC-6500) et de son évaluation, prévue dans le cadre du cours Rapport scientifique de stage de recherche en sociologie (SOC-6501).

### Table des matières

<b>1. Objectifs du stage</b> .....	<b>1</b>
1.1. Choix du stage .....	2
1.2. Exigences particulières pour l'inscription au stage de recherche .....	2
1.3. Lieux de stage .....	3
1.4. Financement du stage .....	3
1.5. Durée du stage .....	4
<b>2. Encadrement et suivi</b> .....	<b>4</b>
2.1. Évaluation du stage de recherche .....	5
2.1.1. Le rapport narratif de stage .....	5
2.1.2. Le rapport d'évaluation du superviseur.....	6
2.1.3. Le rapport scientifique .....	6

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

**Zone de service SPLA en sciences sociales**  
**Service de placement de l'Université Laval**  
Pavillon Charles-De Koninck, local 2472-J  
1030 avenue des Sciences humaines  
Université Laval  
Québec (Québec) Canada  
G1V 0A6  
Téléphone : (418) 656-3575  
[stages.fss@spla.ulaval.ca](mailto:stages.fss@spla.ulaval.ca)

## **1. OBJECTIFS DU STAGE**

Les deux principaux objectifs du **stage de recherche** sont les suivants :

- mettre en application les méthodes et les concepts acquis au cours de la scolarité;
- acquérir une expérience en milieu de travail pertinente à une formation en sociologie.

### **1.1. Choix du stage**

Au plus tard à la fin de la deuxième session d'inscription comme étudiant admis définitivement au programme, l'étudiant doit avoir fait le choix d'un professeur qui accepte de le diriger dans le cadre de son stage et avoir commencer ses démarches de recherche de stage avec son conseiller en emploi.

### **1.2. Exigences particulières pour l'inscription au stage de recherche**

Les étudiants de la maîtrise en sociologie avec stage doivent :

- Être citoyen canadien, résident permanent ou détenteur d'un permis de travail pour effectuer un stage
- Avoir une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33 au moment de postuler\*
- Avoir réussi au moins 24 crédits de cours (excluant la propédeutique)
- Assister à la séance d'information offerte par le Service de placement
- Avoir rencontré son conseiller en emploi au moins une fois
- Ne pas avoir obtenu votre diplôme avant d'effectuer votre stage
- Acquitter les frais de crédits liés au cours de stage SOC-6500

\*Si vous n'avez pas la moyenne requise au moment de postuler et que vous croyez être en mesure de l'obtenir au moment d'effectuer le stage, veuillez communiquer avec votre direction de programme afin de vérifier votre admissibilité.

Sous réserve de l'approbation de la direction de programme, l'inscription au stage est ouverte aux candidats et aux candidates qui répondent aux conditions d'admissibilité et qui ont trouvé un stage de recherche qui correspond à la durée et à l'encadrement souhaités. Le stage doit être un stage de recherche, i.e. qu'il doit présenter un objectif précis de recherche, la méthodologie utilisée et la population ciblée avec production de documents de recherche.

Pour être guidé dans leurs démarches, les étudiants doivent rencontrer leur conseiller en emploi de la Zone de service SPLA en sciences sociales. Le conseiller en emploi pourra discuter des possibilités de stage qui leur sont offertes et aider les étudiants à préparer leur dossier de candidature et ce, avant la fin de leur première session dans le programme.

**Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller en emploi, communiquez au 418-656-3575.**

### **1.3. Lieux de stage**

Par l'entremise du conseiller en emploi de la Zone de service SPLA en sciences sociales, la direction de programme propose des milieux de stage sur le site du [Service de placement](#). Toutefois, il est possible, pour l'étudiant, de trouver son stage à la suite de démarches personnelles, sous réserve d'une approbation par la direction de programme.

Les stages se font dans les organismes suivants :

- les organismes publics, comme les ministères provinciaux ou fédéraux, les municipalités, les organismes parapublics ou les organismes internationaux;
- les organismes privés ou les organismes communautaires ou de recherche.

### **1.4. Financement du stage**

Chaque étudiant doit prévoir les coûts associés à la réalisation de son stage. Le programme ne peut garantir un stage rémunéré. Ceci étant dit, il s'avère que la grande majorité des stages appelés à se dérouler au Canada sont rémunérés.

## 1.5. Durée du stage

En vertu de l'article 160 du Règlement des études, un crédit représente 45 heures de travail dans le cadre d'un stage. Conséquemment, pour obtenir 9 crédits de stage, les étudiants devront cumuler **un minimum de 405 heures** de travail. Lors d'une session régulière d'automne ou d'hiver, cela représente 27 heures de travail par semaine, sur **15 semaines**. Durant une session d'été, le stage peut se dérouler de manière plus intensive en augmentant le nombre d'heures travaillées par semaine.

- Session d'automne : du début septembre à la mi-décembre
- Session d'hiver : du début janvier à la fin avril
- Session d'été : du début mai à la fin août

## 2. ENCADREMENT ET SUIVI

Les stagiaires bénéficient, en cours de stage, d'un double suivi : universitaire et professionnel.

Le suivi universitaire est assuré par le professeur responsable du stage et par la direction du programme de maîtrise en sociologie avec stage.

Le stagiaire et le superviseur recevront un suivi mi-stage par courriel, soit cinq semaines après le début du stage.

Le suivi professionnel est assuré par une personne désignée par l'organisme d'accueil pour superviser le déroulement et la réalisation du mandat confié au stagiaire. Une entente entre la Zone de service SPLA en sciences sociales et l'organisme d'accueil précise les dates de début et de fin de stage, le mandat confié au stagiaire (objectifs du travail, responsabilités et exigences) ainsi que le nom du superviseur et ses coordonnées.

## 2.1. Évaluation du stage de recherche

Le stage de la maîtrise en sociologie compte pour 9 crédits (SOC-6005) et la note finale est répartie comme suit :

- 60 % est alloué au **rapport d'évaluation du superviseur**.
- 40 % est réservé au **rapport narratif de stage** rédigé par l'étudiante ou l'étudiant.

Le **rapport narratif de stage** et le **rapport d'évaluation du superviseur** doivent être remis au plus tard **30 jours après la fin du stage**.

### 2.1.1. Le rapport narratif de stage

Le premier document est le « *Rapport narratif de stage* » préparé par l'étudiant et qui rend compte des activités qui ont été menées. Ce rapport est avant tout centré sur l'expérience de travail effectué au cours de la période de stage de l'étudiant. Dans une première partie, le rapport doit faire brièvement état du mandat confié et des tâches effectivement réalisées pendant le stage. Dans une seconde partie, le rapport narratif comporte une réflexion faisant le lien entre la formation acquise antérieurement au stage et le type de travail demandé en cours de stage.

Les principaux critères d'évaluation de ce document seront : les objectifs du stage (établis avec le superviseur); la description du stage (fonctions exercées, responsabilités et tâches, principales et secondaires, contribution personnelle au stage); le lien entre la théorie et la pratique; les défis rencontrés; le bilan du stage (atteinte des objectifs ou non, bénéfices et points forts, faiblesses et lacunes, améliorations possibles).

Le rapport narratif permet ainsi à la direction de programme une meilleure appréciation des possibilités offertes par les organismes d'accueil. Le document d'au maximum une douzaine de pages doit être remis par courriel à la gestion des études ([programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca](mailto:programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca)) qui l'acheminera par courriel au directeur de programme et au professeur responsable du stage de recherche de l'étudiant.

### **2.1.2. Le rapport d'évaluation**

Au moment où l'entente de stage est créée, le stagiaire doit télécharger le formulaire intitulé « Rapport d'évaluation », dans la section *Évaluation du stage* ([spla.ulaval.ca/etudiants/stages/fss/m-sociologie](http://spla.ulaval.ca/etudiants/stages/fss/m-sociologie)). L'étudiant doit remettre ou transférer par courriel le formulaire au superviseur de l'organisme d'accueil qui fera l'appréciation du rendement du stagiaire sur la base des critères suivants: quantité de travail accompli; précision et fini dans l'accomplissement du travail; initiative démontrée dans la planification et l'exécution du travail; intérêt et collaboration manifestés à l'accomplissement du travail; capacité de travail en équipe; autonomie; jugement; facilité d'adaptation aux changements; communication et facilité dans les relations interpersonnelles; discrétion et confidentialité; communication écrite; assiduité. Le rapport fera également l'évaluation globale du stagiaire (points forts et points faibles) en fonction du mandat qui lui a été confié et il formulera des recommandations destinées au stagiaire dans la perspective d'une carrière future. Le rapport d'évaluation doit être remis par courriel à la gestion des études ([programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca](mailto:programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca)).

### **2.1.3. Rapport scientifique**

Au plus tard à la session suivant celle durant laquelle le stage est réalisé, l'étudiant doit s'inscrire au cours SOC-6501 *Rapport scientifique de stage de recherche* qui compte pour 6 crédits obligatoires dans le programme. Ce cours permet à l'étudiant qui a réalisé un stage de recherche de faire état du contenu scientifique issu de son stage. Ce contenu pourra prendre la forme d'une production scientifique (article soumis pour publication, y compris un article de vulgarisation scientifique). Dans le cas d'une production scientifique commune, le rapport devra non seulement rendre compte de cette production, mais devrait également permettre de circonscrire le rôle et le travail spécifique de l'étudiant stagiaire dans le cadre de cette production commune. L'évaluation du rapport de scientifique de stage de recherche doit être remis par courriel à la gestion des études ([programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca](mailto:programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca)) qui l'acheminera par courriel au directeur de programme et au professeur responsable du stage de recherche de l'étudiant.

**Pour obtenir des renseignements concernant l'évaluation du stage :**  
**Gestion des études en sciences sociales**  
[programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca](mailto:programmes2e3ecyclessoc@fss.ulaval.ca)